L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 DECEMBRE 1847.

Imprimée et publie par
MAUNE & WEISSE,
No 71 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 2 DECEMBRE

RECEPTION DU GEN. TAYLOR.—La cérémonie convenue à maintenir pour la réception du général Taylor, qui devait avoir lieu demain, a été, vu le mauvais temps, remise au vendredi prochain, même endroit, à quelque heure précise du matin.

Les comités des deux Municipalités, ainsi que les membres des Conseils Municipaux et du Conseil Général, se réuniront au bureau du Maire, vendredi prochain, à neuf heures du matin, pour se rendre ensuite aux Casernes, à bord du Steamer américain *Mary Kingsland*, et en ramener le général Taylor.

☞ Nous prions nos correspondants de vouloir bien adresser la correspondance suivante qui a été échangée entre le Maire de la Nouvelle Orléans et le général Taylor.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
27 novembre 1847.

GENERAL,—Je suis chargé de l'agréable mission de vous offrir, au nom de la cité hospitalière que j'ai l'honneur de représenter pour nos Concitoyens municipaux, nos civils et militaires, devenant l'hôte de la cité, pendant le court séjour que vous y ferez.

En vous offrant cette hospitalité, j'ai l'honneur de vous assurer que les autorités civiles et militaires sont prêtes à vous mettre en possession des forts et casernes dans les 4 quartiers de la ville, aussitôt que vous aurez fait connaître votre intention à cet égard.

Je ne puis terminer cette communication officielle sans vous exprimer, au nom de mes concitoyens, la satisfaction que nous éprouvons de votre heureuse arrivée parmi nous, et sans vous dire combien nous sommes reconnaissants de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre invitation.

Je suis, Général, avec la plus haute considération,

Votre très-obéissant serviteur,

A. D. CROSSMAN, Maire
Au Major General Zacharie Taylor
Commandant en Chef, &c. &c. &c.

A bord de la canonnière des E. U. Monticello, devant Mississippi, le 26 novembre 1847.

MONSIEUR,—En vous accusant de recevoir votre lettre du 27 courant, je dois vous remercier vivement et l'hospitalité et les autres témoignages d'amitié que vous me faites espérer devoir trouver à la Nouvelle Orléans, et pendant le court séjour que j'y ferai.

Je ne puis accepter gracieusement l'offre de votre cité hospitalière d'égards et d'affection que m'fait des habitants de la Nouvelle Orléans, qu'en vous disant que je me rendrai à votre invitation, et que je me mettrai en possession des forts et casernes dans les quartiers de la ville, aussitôt que vous aurez fait connaître votre intention à cet égard. Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous exprimer la haute estime que j'ai conçue pour le caractère et le patriotisme des habitants de la Nouvelle Orléans, pendant la guerre actuelle avec le Mexique, et pour vous dire que je me rappellerai toujours avec plaisir la cordialité et l'hospitalité avec lesquelles j'ai été reçu par vous et vos concitoyens.

Je suis, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

Z. TAYLOR.

A l'honorable A. D. Crossman, Maire de la Nouvelle Orléans.

Traduction des actes de la Législature de la Louisiane, session de 1847.

Nous avons reçu un exemplaire de la traduction des actes de la Législature de la Louisiane, session de 1847, faite par M. Pierre Soulé, et publiée par MM. Maune & Weisse, imprimeurs de l'Abeille. Cette traduction est faite avec soin et exactitude, et nous la recommandons à ceux qui désirent connaître les lois de cet Etat.

Nous avons reçu aussi un exemplaire de la traduction des actes de la Législature de la Louisiane, session de 1847, faite par M. Pierre Soulé, et publiée par MM. Maune & Weisse, imprimeurs de l'Abeille. Cette traduction est faite avec soin et exactitude, et nous la recommandons à ceux qui désirent connaître les lois de cet Etat.

UNIVERSITÉ LOUISIANAISE.—L'école préparatoire de l'Université est ouverte et prête à recevoir les jeunes gens qui veulent suivre les cours de cette institution. On y enseigne toutes les branches d'une instruction libérale, les langues anciennes et modernes, les sciences exactes et les sciences physiques, &c. Cinq professeurs y font des cours qui offrent une instruction tout à la fois solide et variée.—Lundi prochain, les cours de la Faculté de droit s'ouvriront aussi; quant à ceux de la Faculté de médecine, on sait qu'ils se poursuivent déjà depuis plusieurs mois.

OPINION A LA CÔTE.—On lit dans l'*Ibervillien* du 27 novembre :" Nous avons été visités mardi dernier par le plus furieux coup de vent que nous ayions éprouvé depuis plusieurs années. On nous assure que deux sucreries au-dessous du Bayou ont eu leurs toits enlevés." On se rappelle que la veille du même jour, la sucrerie de M. Sosthène Allain dans la paroisse Bâton Rouge, avait aussi éprouvé de graves avaries.

AVIS AUX AUTEURS TRAGIQUES.—M. Edwin Forrest, le tragédien, offre un prix de trois mille piastres à la meilleure tragédie qui sera écrite par un Américain.

LES DILETTANTI de New-York paraissent enchantés du début de leur nouvelle troupe d'opéra italien. Ils regrettent seulement que Benedetti n'en fasse point partie.

TENNESSEE.—La législature de cet Etat, dans sa session du 22 novembre, a élu sénateurs des Etats-Unis, l'un des hommes les plus distingués du Tennessee,

Mde BLANGY.

Sa dernière Représentation.

Dans la vie des artistes d'élite, il se rencontre de temps à autre des jours prédestinés où, dans toute la plénitude de leurs forces, poussés par le souffle de l'inspiration intérieure, ces êtres privilégiés s'élèvent à la plus grande hauteur où puisse atteindre leur talent. Lundi a été pour Mde Blangy l'un de ces jours de bonheur. Elle a déployé dans tout leur éclat, cette grace ondoyante, cette délicieuse finesse, cette ravissante fraîcheur, cette exquise sensibilité, tous ces dons précieux dont la nature et l'art se sont plu à la douer. Blanche syphilide ou native pygmalie, elle a su imprimer à tous les détails de son rôle et de sa danse cette harmonieuse perfection où le charme est irresistible. Souple, ondoyante, disciplinée comme une apparition, elle a dansé le pas de l'insaisible de façon à ravir les plus difficiles, et pour notre part nous n'avons qu'un souvenir auquel nous puissions la comparer, c'est celui de Taglioni. Après cette divine allégresse, nous ne connaissons personne qui ait eu besoin de recourir aux Mde Blangy le type idéal de la *Sylphide*.

Quant à *Giselle*, on sait ce qu'elle y peut être; et sous des formes parfaites, elle s'est véritablement surpassée, tant elle a merveilleusement traduit ses sentiments et les émotions dont se compose le rôle où se résume le fin que précède l'extase, tant elle a bien exécuté cette valse délirante, assaisonné le succès de cette soirée! Disons-le, elle n'y eut montrer de talent et d'expression (l'Est), les avocats de la défense eussent MM. Soulé et Collins.

A bout heures du soir, le jury n'avait pas encore donné un verdict. La Cour s'est alors ajournée à ce matin, dix heures, laissant le jury à la charge du silence.

RECORDER PAR INTERIM BARTHE.—Depuis Foley et George Fields comparaissaient hier devant le recorder par interim Barthe, sous prévention d'avoir soustrait une barrique d'eau-de-vie du magasin d'épices de MM. Kolman & Co., rue Gallatin. Les deux prévenus ont été écroués jusqu'au jour où ils pourront être jugés à la Cour criminelle. Plusieurs ivrognes ont été remis en liberté.

RECORDER SEIZENEAU.—Le 23 du mois dernier, un individu nommé Poulin se rend chez Mme Rose Sérémian, Champs-Elysées, entre les rues Girod et Urquhart, et sous prétexte qu'elle lui avait volé je ne sais quelle valise, qu'elle lui avait prise, il entre dans la maison, la bouscule et la frappe. Traduit pour ce fait devant le recorder Seizeneau, Poulin a dû fournir un cautionnement de trois cents piastres pour répondre de sa comparution par devant la première Cour de district.

Le capitaine Huffington, a fait arrêter hier matin quatre hommes de son équipage nommés Tudor, Thompson, Williams et Paterson, sous prévention de mutinerie. On se souviendra peut-être qu'il y a quelque temps, le plaignant fit assaut sur la levée par les hommes dont il avait besoin pour remplir les vides qu'il fallait obliger pour se dédire, de décharger sur eux un pistolet. La balle atteignit malheureusement une personne qui passait près de là. Les prévenus comparaîtront mardi prochain devant le recorder Seizeneau.

ARRESTATIONS.—De nombreuses arrestations ont été pratiquées hier dans le Seconde Municipalité. Owen Mohan a été appréhendé par pour vol de fait; George Lutsigné pour coups et blessures. Ceites-ci ont été infligées à M. George Brandt au moyen d'un pot qui n'était pas un pot d'eau ni un pot de fleur. Thomas Lemire de Fish Town a été arrêté pour avoir brisé d'un coup de couteau l'enseigne Merrett, appartenant à M. George Walker. Thomas Hit, George Kelly a été arrêté pour voies de fait. Ils comparaîtront tous ce matin devant le recorder Baldwin.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Ce corps s'est réuni hier soir et a élu pour son président, M. Gasquet.

Une longue discussion s'est ici engagée sur une simple motion faite par M. Allen, pour se dispenser de la lecture du journal de la dernière session. Elle est enfin adoptée.

Le secrétaire donne lecture de deux lettres, l'une de M. L. G. Hérbé, et l'autre de M. W. K. Stiles, collecteurs élus par les différents districts législatifs de la ville, offrant leurs cautionnements. Elles sont référées au comité des sommes.

Le comité des cours et prisons, présente une résolution ordonnant le paiement de différents comptes dûs à différents individus, pour les réparations faites aux cours de justices. Elle est adoptée.

M. Holland présente une résolution ordonnant le paiement d'une somme de $125 due aux ingénieurs d'Aimé, MM. E. Sommereyes, P. E. Wiltz et Henley. Cette résolution est également adoptée.

Le Conseil, après avoir adopté d'autres mesures de peu d'importance, s'ajourne.

RECRUES.—Deux cents hommes de troupes nouvelles destinées au Mexique, sont partis le 22 novembre du Fort Columbus, à bord du Hannah Thornton, qui ira les débarquer à Vera Cruz.

BALEINES.—Les rapports de mer font connaître que les baleines qui depuis quelques années s'étaient portées vers les côtes de la Nouvelle-Zélande, où elles avaient attiré les nombreux navires qui les chassaient, paraissent maintenant vouloir fréquenter le nord des îles de l'Océanie, et revenir sur les côtes du Chili et de la Patagonie.

NAVIRE DÉVORÉ.—Les chantiers de Bombay offrent en ce moment le curieux spectacle d'un vaisseau de ligne neuf, le *Mesné*, dévoré, non point par le feu de l'ennemi, mais par une armée invisible de fourmis blanches qui ont rongé intérieurement tous ses bois, de manière à le faire crouler sur lui-même. Le constructeur en chef, M. Turner, a adressé aux lords de l'amirauté anglaise un exposé lucide de ce fait, difficilement croyable pour ceux qui n'ont pas vu de leurs propres yeux les ravages que fait la fourmi blanche dans les pays intertropicaux.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

(*Voir l'Abeille du* 14 *au* 25 *oct. et du* 1*er nov.*)

XXXV.

La loge de la rue Plâtrière.

Rousseau remarqua que les conversations des assistants avaient fort diverties et fort entretenues. Beaucoup ne remuaient pas les lèvres. A peine quelques courtes coupées échangeaient des paroles rares et brèves.

Ceux qui ne parlaient pas essayaient même de cacher leur visage, ce qui n'était pas mal ainsi, grâce à la grande masse d'ombres projetées par l'estrade du président qu'on attendait.

Le refuge de ceux-là, qui paraissaient être les timides, était derrière cette estrade.

Mais, en revanche, deux ou trois membres de la corporation se donnaient beaucoup de mouvement pour reconnaître leurs collègues. Ils admiraient, venaient, causaient entre eux et souriaient disparaissant tout à tour par une porte unique dont un rideau rouge à flammes rougeâtres.

Bientôt une sonnette se fit entendre. Un homme qui paraissait important et empressé le coin du banc où il se trouvait naguère confondu avec les autres bourgeois, et prit place dans l'estrade.

Après avoir fait quelques signes de la main et des doigts, signes qui furent répétés par tous les assistants, et auxquels il en ajouta un dernier plus explicite que les autres, il déclara la séance ouverte.

Cet homme était absolument inconnu à Rousseau : sous l'extérieur d'un artisan aisé, il cachait beaucoup de science d'esprit, aidée d'une éducation aussi facile qu'on l'eût désirée dans un ouvrier.

Sous ce dehors fut net et bref. Il déclarait que la loge s'était assemblée pour procéder à la réception d'un nouveau frère.

—Vous ne vous étonnerez pas, dit-il, que nous voyions réunis dans le local où les épreuves ordinaires ne peuvent être subies, de si nombreux visiteurs qui paraissent inutiles aux chefs. Le frère qu'il s'agit de recevoir est un des flambeaux de la philosophie contemporaine, c'est un esprit profond, qui nous sera dévoué par conviction, non par crainte.

Cette qui a sondé tous les mystères de la nature et tous ceux du cœur humain ne saurait être impressionnée de la même façon que le simple mortel à qui nous demandons l'aide de ses lumières, de sa sagesse et de son or. Il nous offrira, pour avoir la coopération de cet esprit distingué, de ce caractère honnête et énergique, il nous suffira de sa promesse, de son acquiescement.

L'orateur finit ainsi sa proposition et regarda autour de lui pour en examiner l'effet.

Sur Rousseau l'effet avait été magique : le Genévois connaissait les mystères préparatoires de la maçonnerie ; il les avait vus avec une sorte de répugnance mêlée aux esprits éclairés : ces concessions toutes absurdes, puisqu'elles étaient inutiles, que les chefs exigeaient des recipiendaires pour amuser la peur, quand on sait ne rien avoir à craindre, lui paraissaient à la fois le comble de la puérilité et de la superstition osseuse.

Il y a plus, le thaïde philosophe éprouvait des mystifications et des exhibitions individuelles, se fait trouver malheureux de donner un pareil exemple à des gens qu'il ne connaît pas, et qui, cela était certain, le mystifiaient avec plus ou moins de bonne foi.

Il en résulta que, se voir dispensé des épreuves, lui fut un plus qu'une satisfaction. Il continuerait la figure pour l'égalité devant les principes maçonniques ; or, une exception en sa faveur continuait un triomphe.

Il s'apprêtait à répondre par quelques mots à la gracieuse facondie du président, lorsqu'une voix s'éleva de l'auditoire.

—Au moins, dit cette voix, qui était aigre et vibrante, puisque vous vous croyez obligé de traiter en prince un homme comme nous, au moins, puisque vous le dispensez des augustes épreuves, dites-nous si c'était pas un de nos symboles que la recherche de la liberté à travers la souffrance du corps, nous espérions que vous n'iriez pas conférer un titre précieux à un inconnu sans l'avoir questionné selon le rit, et sans avoir obtenu de profession de foi.

Rousseau se retourna pour voir le visage de l'agressif personnage qui frappait si rudement sur le char du triomphateur.

Il reconnut alors, avec la plus vive surprise, ce jeune chirurgien que le matin qui ce il avait rencontré au Palais-Royal.

Le sentiment de sa bonne foi, la sentiment de dédain peut-être, pour le *titre précieux*, l'empêcha de répondre.

—Vous avez entendu ! dit le président en s'adressant à Rousseau.

—Parfaitement, répondit le philosophe, à qui sa propre voix donna un léger frisson lorsqu'elle résonna sous la voûte de cette salle sombre. Or, je m'étonne bien plus des interpellations lorsque je vous par qui elles ont été faites. Quoi ! un homme dont l'état est de combattre ce qu'on appelle la superstition physique et de venir ainsi en aide à ses frères, qui sont aussi aveugles dans leurs ordinaires que les maçons; quoi, cet homme vient pêcher ici l'utilité des souffrances physiques !..... Il prend un singulier chemin pour amener la créature au bonheur, le malade à la guérison.

—Il ne s'agit pas ici, répliqua vivement le jeune homme, de toi ou toi; le sais inconnu au récipiendaire comme il m'est inconnu. Je suis lorgue, et prétends que le vénérable a eu tort de faire exception des personnes. Je m'adresse à celui-ci, et il montra Rousseau, le philosophe, qu'il veuille bien méconnaître en moi le praticien. Ainsi, nous devons peut-être nous coter pour toute la vie, sans jamais qu'un regard, qu'un geste trahisse notre intimité pleine d'étroite cependant, grace au nœud de l'initiation et de toutes les amitiés vulgaires. Je répète donc que si l'on a cru devoir épargner au récipiendaire les épreuves, il y a lieu de lui poser au moins les questions.

Rousseau ne répondit rien. Le président lut sur son visage le dégoût de la discussion et le regret de s'être engagé dans cette entreprise.

—Frère, dit-il avec autorité au jeune homme, vous voudrez bien garder le silence quand le chef aura parlé et ne pas vous permettre de blâmer légèrement ses actes qui sont souverains.

—J'ai droit d'interpeller, répondit plus doucement le jeune homme.

—D'interpeller, oui; de blâmer, non. Le frère qui va entrer dans l'association est assez connu pour que nous ne cherchions pas à mettre dans nos relations maçonniques un ridicule et inutile mystère. Tous les confrères présents savent son nom, et son nom est une garantie. Mais, comme lui-même j'en sais sur, aime l'égalité, je prie de s'expliquer sur la question que je pose uniquement pour la forme.

—Que cherchez-vous dans l'association ?

Rousseau fit deux pas, et, s'isolant de la foule, prudisme sur l'assemblée un œil rêveur et mélancolique.

—J'y cherche, dit-il, ce que je n'y trouve pas. —Des vérités, non des sophismes,—Pourquoi n'entourerez-vous de poignards qui ne percent pas, de poisons qui sont de l'eau claire, et de rampes au-dessous desquelles sont disposés des matelas ? Je connais la rencontre des forces humaines. Je connais la vigueur de mon pouvoir physique: Si vous le brisez, ce n'est pas la peine que vous m'éliniez votre frère; mort, je ne vous servirai pas : donc, vous ne voulez pas me tuer, me blesser encore moins; et tous les praticiens du monde ne me feraient pas trouver bonne l'situation pendant laquelle on m'aurait brisé un membre.

J'ai fait plus que vous tous mon apprentissage de douleurs; j'ai sondé le corps et j'ai palpé jusqu'à l'ame.—Si j'ai accepté de vous parmi vous, lorsque on m'en a sollicité,—il n'appert pas ce que, c'est que je croyais pouvoir être utile. Je donne donc, je ne reçois pas.

Rêve ! rêvez, qui vous ne pâlissez quelque chose pour me défendre, aucun que vous ne pardonniez par vos propres moyens la liberté et les empiètements, de gain et en m'affirmant, des conclusions si on m'allègue; avant, dis-je, que vous ne sopez quelque chose, ce frère que vous admettez aujourd'hui, se moniteur le permet, ajouta-t-il en se tournant vers Marat, ce frère aura payé son tribut à la nature, car le progrès est boiteux, car la lumière est lente, et de l'endroit où il aura tombé nul d'entre vous ne le tirera.....

—Vous vous trompez, illustre frère, dit une voix suave et pénétrante qui attira doucement Rousseau, il y a plus que vous ne pensez dans l'association que vous voulez bien accepter; il y a tout l'avenir du monde; l'avenir, vous le savez, c'est l'espoir, c'est la science: l'avenir, c'est Dieu qui doit donner sa lumière au monde, puisqu'il a promis qu'il la donnerait. Or, Dieu ne saurait mentir.

Rousseau, surpris de ce langage élevé, regarda et reconnut l'homme encore jeune qui lui avait donné rendez-vous le matin au lit de justice.

Cet homme, vêtu de noir, avec une certaine recherche, et surtout avec une grande distinction, se tenait adossé à une face latérale de l'estrade, et son visage, éclairé par une molle lueur, brillait de toute sa beauté, de toute sa grace, de toute son expression naturelle.

—Ah ! dit Rousseau, la science, abîme sans fond ! Vous me parlez science, vous ! consolation, avenir, promesse; un autre me parle lumière, rigueur et violence : lequel croire ? Il en sera donc dans l'assemblée des frères comme parmi les loups dévorants de ce monde qui s'agite au-dessus de nous.—Loups et brebis! Écoutez donc ma profession de foi, puisque vous ne l'avez pas lue dans mes livres.

Cette profession de foi, Rousseau, ils sont subitement, d'accord; mais ce sont des utopies; vous êtes utile au même point de vue que Pythagore, que Solon et que Cicéron, le sophiste.

Vous qui la nécessité ne pousse pas vers nos contrées, gardez-vous de venir de moment à Londres; cette ville naguère si resplendissante d'or, de *confort* et de *spleen* n'est plus à vous montrer que le génie et la crainte, ou la misère et le désespoir. On ne s'y accroste qu'en tremblant, tant on craint de rencontrer dans la personne qui vous parle un faillit de la veille ou celui du lendemain. Le commerce y est aussi sublime ! l'avez-vous vu naître mêlé qu'il au amasse neuf mois la substance et la mie aux flancs de sa mère ? Ah ! vous voulez que je regagnère le monde avec des actes. Ce n'est pas regagnère cela, impossible ! Ce n'est pas regagnère cela, impossible !

—Alors, répondit violemment le jeune chirurgien, alors vous ne voulez pas de l'indépendance; alors vous ne voulez pas de la liberté !

—Au contraire, répondit Rousseau, car l'indépendance, c'est mon idole; car la liberté, c'est ma déesse ! Seulement, je vous l'ai dit, je suis doucet et radicune qui échauffe et qui vivifie. Je veux d'une égalité qui rapproche les hommes par l'amitié, non par la crainte. Je veux l'éducation, l'instruction de chaque élément social, donnée au plus modeste avec autant de soins qu'au plus riche. Je veux l'assemblage, c'est à dire le concours parfait, la population absolue de chaque pièce de son travail. Je le répète, je veux ce que j'ai écrit : le progrès, la concorde, le dévouement.

Marat laissa errer sur ses lèvres un sourire de dédain.

—Oui, les rumeurs de lait et de miel, dit-il, les Champs-Elysées de Virgile, rêves d'un poète dont la philosophie voudrait faire une réalité.

Rousseau se répliqua pas. Il semblait, regardant d'avoir à défendre sa modération, lui que, dans toute l'Europe, on avait appelé en novateur trop violent.

Il se rassit en silence après avoir, pour la satisfaction de son âme naïve et timide, consulté du regard et obtenu l'approbation tacite du personnage qui l'avait défendu tout à l'heure.

Le président se leva.

—Vous avez entendu ! dit-il à tous.

—Oui, répondit l'assemblée.

—Le frère récipiendaire vous paraît-il digne d'entrer dans l'association, en comprend-il les devoirs !

—Oui, dit l'assemblée; mais avec une réserve qui mécontenta peu d'unanimité.

—Prêtera le serment, dit le président à Rousseau.

—Il ne serait désagréable, répondit le philosophe avec un certain orgueil, de déplaire à quelques membres de cette association, et je doit entendre répéter mes paroles de tantôt, elles sont l'expression de ma conviction. Si j'étais menteur, je les développerais d'une façon mensongère; mais ma langue est rebelle et traîne toujours la vérité après elle. Je ne demande une traduction immédiate.

Je vens dire que je fais plus pour le monde et pour vous, loin de cette assemblée, que je ne ferais en pratiquant aveuglément vos coutumes; ainsi donc, laissez-moi mes travaux, à moi faiblesse, à mon isolement. Je l'ai répété, la vérité tombe, chagrins, infirmités, misères, m'y poursuivent ici même; vous ne pouvez rendre ce grand service de la nature; abandonnez-moi, je ne suis pas fait pour marcher avec les hommes, je les hais et je les fuis; je sers en Dieu, dans ce que j'ai de bon, homme moi-même, et qu'en les servant je les rève meilleurs qu'ils ne sont. Maintenant, vous avez une jeunesse tout entière à qui vous donnez un guide.

—Vous refusez donc de prêter le serment, dit Marat avec une certaine emotion.

—Je refuse pourvrement ; je ne veux pas faire partie de l'association : trop de preuves viables sont exigées de moi par la nature.

—Frère, dit l'inconnu à la voix conciliante, permettez-moi de vous appeler ainsi, car nous sommes réellement des frères en dehors de toute combinaison de l'esprit humain. Frère ! ne cédez pas à un moment de dépit bien naturel; accordez un peu de votre légitime orgueil; faites pour nous ce qui vous répugne. Vos conseils, vos idées, votre présence, c'est la lumière ! Ne nous plongez pas dans la double nuit de votre absence et de votre refus.

—Vous vous trompez, dit Rousseau, je ne vous ôte rien, puisque je ne donnerai jamais plus que je n'ai donné à tout le monde, au premier acteur venu, à la première interprétation de ma pensée. Si vous voulez le nom et l'essence de Rousseau...

—Nous le voulons ! dirent avec politesse plusieurs voix.

—Alors, prenez une collection de mes ouvrages, placez les volumes sur la table de votre président, et, lorsque vous aurez vu avec une sorte de répugnance la nouvelle aux esprits éclairés : ces concessions toutes absurdes, puisqu'elles étaient inutiles, que les chefs exigeaient des recipiendaires pour amuser la peur, quand on sait ne rien avoir à craindre, lui paraissaient à la fois le comble de la puérilité et de la superstition osseuse.

Il y a plus, le thaïde philosophe éprouvait des mystifications et des exhibitions individuelles, se fait trouver malheureux de donner un pareil exemple à des gens qu'il ne connaît pas, et qui, cela était certain, le mystifiaient avec plus ou moins de bonne foi.

Il en résulta que, se voir dispensé des épreuves, lui fut un plus qu'une satisfaction. Il continuerait la figure pour l'égalité devant les principes maçonniques ; or, une exception en sa faveur continuait un triomphe.

Il s'apprêtait à répondre par quelques mots à la gracieuse facondie du président, lorsqu'une voix s'éleva de l'auditoire.

—Au moins, dit cette voix, qui était aigre et vibrante, puisque vous vous croyez obligé de traiter en prince un homme comme nous, au moins, puisque vous le dispensez des augustes épreuves, dites-nous si c'était pas un de nos symboles que la recherche de la liberté à travers la souffrance du corps, nous espérions que vous n'iriez pas conférer un titre précieux à un inconnu sans l'avoir questionné selon le rit, et sans avoir obtenu de profession de foi.

Rousseau se retourna pour voir le visage de l'agressif personnage qui frappait si rudement sur le char du triomphateur.

Il reconnut alors, avec la plus vive surprise, ce jeune chirurgien que le matin qui ce il avait rencontré au Palais-Royal.

Le sentiment de sa bonne foi, la sentiment de dédain peut-être, pour le *titre précieux*, l'empêcha de répondre.

—Vous avez entendu ! dit le président en s'adressant à Rousseau.

—Parfaitement, répondit le philosophe, à qui sa propre voix donna un léger frisson lorsqu'elle résonna sous la voûte de cette salle sombre. Or, je m'étonne bien plus des interpellations lorsque je vous par qui elles ont été faites. Quoi ! un homme dont l'état est de combattre ce qu'on appelle la superstition physique et de venir ainsi en aide à ses frères, qui sont aussi aveugles dans leurs ordinaires que les maçons; quoi, cet homme vient pêcher ici l'utilité des souffrances physiques !..... Il prend un singulier chemin pour amener la créature au bonheur, le malade à la guérison.

—Il ne s'agit pas ici, répliqua vivement le jeune homme, de toi ou toi; le sais inconnu au récipiendaire comme il m'est inconnu. Je suis lorgue, et prétends que le vénérable a eu tort de faire exception des personnes. Je m'adresse à celui-ci, et il montra Rousseau, le philosophe, qu'il veuille bien méconnaître en moi le praticien. Ainsi, nous devons peut-être nous coter pour toute la vie, sans jamais qu'un regard, qu'un geste trahisse notre intimité pleine d'étroite cependant, grace au nœud de l'initiation et de toutes les amitiés vulgaires. Je répète donc que si l'on a cru devoir épargner au récipiendaire les épreuves, il y a lieu de lui poser au moins les questions.

Rousseau ne répondit rien. Le président lut sur son visage le dégoût de la discussion et le regret de s'être engagé dans cette entreprise.

—Frère, dit-il avec autorité au jeune homme, vous voudrez bien garder le silence quand le chef aura parlé et ne pas vous permettre de blâmer légèrement ses actes qui sont souverains.

—J'ai droit d'interpeller, répondit plus doucement le jeune homme.

—D'interpeller, oui; de blâmer, non. Le frère qui va entrer dans l'association est assez connu pour que nous ne cherchions pas à mettre dans nos relations maçonniques un ridicule et inutile mystère. Tous les confrères présents savent son nom, et son nom est une garantie. Mais, comme lui-même, j'en sais sur, aime l'égalité, je prie de s'expliquer sur la question que je pose uniquement pour la forme.

—Que cherchez-vous dans l'association ?

Rousseau fit deux pas, et, s'isolant de la foule, prudisme sur l'assemblée un œil rêveur et mélancolique.

—J'y cherche, dit-il, ce que je n'y trouve pas. —Des vérités, non des sophismes,—Pourquoi n'entourerez-vous de poignards qui ne percent pas, de poisons qui sont de l'eau claire, et de rampes au-dessous desquelles sont disposés des matelas ? Je connais la rencontre des forces humaines. Je connais la vigueur de mon pouvoir physique: Si vous le brisez, ce n'est pas la peine que vous m'éliniez votre frère; mort, je ne vous servirai pas : donc, vous ne voulez pas me tuer, me blesser encore moins; et tous les praticiens du monde ne me feraient pas trouver bonne l'situation pendant laquelle on m'aurait brisé un membre.

J'ai fait plus que vous tous mon apprentissage de douleurs; j'ai sondé le corps et j'ai palpé jusqu'à l'ame.—Si j'ai accepté de vous parmi vous, lorsque on m'en a sollicité,—il n'appert pas ce que, c'est que je croyais pouvoir être utile. Je donne donc, je ne reçois pas.

Rêve ! rêvez, qui vous ne pâlissez quelque chose pour me défendre, aucun que vous ne pardonniez par vos propres moyens la liberté et les empiètements, de gain et en m'affirmant, des conclusions si on m'allègue; avant, dis-je, que vous

(*A continuer.*)

RECEPTION DU GENERAL TAYLOR.

VENDREDI, 3 décembre courant, à 10 heures 1/2, les Marshals et Assistants sont priés de se rendre au bureau du Maire, et se tiendront prêts à recevoir d'autres ordres.

3 déc CH. A. LAUZAN,
Grand Marshal.

Décédé hier à deux heures heures, ADOLPHE fils de M. JULIEN SEGHERS, âgé de 16 mois. Les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister à son enterrement, (sans autre invitation) ce matin à neuf heures. Le convoi partira du No. 199, rue Bourbon.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1847.

LA direction de cette Banque recevra des offres pour la liquidation par compromis ou pour l'achat de gré à gré, sans garantie, de billets présentés dont la liste est déposée au bureau de l'institution. Ceux des billets qui, au 4 décembre prochain, seront dans le portefeuille de la Banque, seront vendus à l'enchère, au comptant, à la Bourse de Cité.

Par ordre : G. MILTENBERGER,
28juin—24f Caissier.

G. W. DUNBAR,
Manufacturier de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne def choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieure, à vendre au No. 38, rue de la Douane, Nouvelle Orléans.

2 nov 1m

Bottes, Souliers et Brodequins.

114 caisses en débarquement des navires Ontario et Gov. Davis, à vendre par
R. G. HOBBS,
11nov—3f 12, rue de la Douane.

MAURAS DE L'INDE—3 mailles madras de Fin de, qualité supérieure, en dessins nouveaux, à vendre par H. DEGOZE & RIFFLARD.
25 nov

HARICOTS BLANCS—25 barils haricots et ma- gasins et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
8 déc 99 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un petit lot en magasin, à vendre à bas prix par
LEOPOLD JEANNET,
1déc—1m 28, rue St Louis.

Marchandises Sèches.

DRAPS et cassimirs français, anglais et américains drape de castor, écrue, bleu et noir.
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours, soie et cachemire, pour gilets, nouveauté.
Mérges de soie, de laine, et blanches.
Chemises de flanelle et calçons en mérinos, de coton.
Indiennes anglaises ; cachemire d'Ecosse, nouveauté.
Mousseline de laine ; bombazine.
Mousselines de laine peints, nouveauté.
Pantalons de coton ; de coton.
Blanche de coton brodé, très riche.
Schalls de coton brodé, ayant droit au drawback.
Dentelles, foulards, cravates, &c., à vendre par
H. G. DUVIVIER.
91 oct No. 13 rue du Canal, au magasin

CHAMPAGNE.—50 barriques de qualités supérieures à vendre par
MM. ROUHERBAU & Co.

RECEPTION DU GENERAL TAYLOR.

VENDREDI, 3 décembre courant, à 10 heures 1/2, les Marshals et Assistants sont priés de se rendre au bureau du Maire, et se tiendront prêts à recevoir d'autres ordres.

3 déc CH. A. LAUZAN,
Grand Marshal.

Décédé hier à deux heures heures, ADOLPHE fils de M. JULIEN SEGHERS, âgé de 16 mois. Les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister à son enterrement, (sans autre invitation) ce matin à neuf heures. Le convoi partira du No. 199, rue Bourbon.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1847.

LA direction de cette Banque recevra des offres pour la liquidation par compromis ou pour l'achat de gré à gré, sans garantie, de billets présentés dont la liste est déposée au bureau de l'institution. Ceux des billets qui, au 4 décembre prochain, seront dans le portefeuille de la Banque, seront vendus à l'enchère, au comptant, à la Bourse de Cité.

Par ordre : G. MILTENBERGER,
28juin—24f Caissier.

G. W. DUNBAR,
Manufacturier de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne def choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle-Orléans.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieure, à vendre au No. 38, rue de la Douane, Nouvelle Orléans.

2 nov 1m

Bottes, Souliers et Brodequins.

114 caisses en débarquement des navires Ontario et Gov. Davis, à vendre par
R. G. HOBBS,
11nov—3f 12, rue de la Douane.

MAURAS DE L'INDE—3 mailles madras de Fin de, qualité supérieure, en dessins nouveaux, à vendre par H. DEGOZE & RIFFLARD.
25 nov

HARICOTS BLANCS—25 barils haricots et ma- gasins et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
8 déc 99 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un petit lot en magasin, à vendre à bas prix par
LEOPOLD JEANNET,
1déc—1m 28, rue St Louis.

Marchandises Sèches.

DRAPS et cassimirs français, anglais et américains drape de castor, écrue, bleu et noir.
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours, soie et cachemire, pour gilets, nouveauté.
Mérges de soie, de laine, et blanches.
Chemises de flanelle et calçons en mérinos, de coton.
Indiennes anglaises ; cachemire d'Ecosse, nouveauté.
Mousseline de laine ; bombazine.
Mousselines de laine peints, nouveauté.
Pantalons de coton ; de coton.
Blanche de coton brodé, très riche.
Schalls de coton brodé, ayant droit au drawback.
Dentelles, foulards, cravates, &c., à vendre par
H. G. DUVIVIER.
91 oct No. 13 rue du Canal, au magasin

CHAMPAGNE.—50 barriques de qualités supérieures à vendre par
MM. ROUHERBAU & Co.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Portland, Spinney, pr Vera Cruz
Memphis, Bunker, pr New York
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.
Lary Bertram, Dean, pr St Louis.

ARRIVÉS.

Navire Ira de Catalonia, Bachus, de Barcelonne.
Uncas, Baratow, de New York.
Sunbeam, Winslow, de Boston.
Atlantic, Rose, de New York.
Barque Brilliant, Miller, de Thomaston.
Paquete de Bilgos, Julia, de la Havane.
Awaroa, Jackson, de Thomaston.
W H D C Wright, Jackson, de Baltimore.
Mary Smith, Merrill, de Boston.
Goelette Henriette, Berry, de Charleston.
Frederick, Thompson, de Vera Cruz.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
Dorne, Jordan, de Louisville.
Brunswick, Lee, de St Louis.
Conroy, Garrison, de St Louis.

MEMORANDA.

BOSTON, 29 octobre—Arrivé, barque Empress, Pratt, pr la Nouvelle Orléans. Expédié, navire Sarah Louise, Barker, de; navire Sauvers, Grafton, do; 31, arrivé, navire Shaw, de la Nouvelle Orléans.

BATH, (Me.) 17 novembre—Navire John C. Calhoun, Small, de la Nlle-Orléans.

CHARLESTON, 25 novembre—Partis, barque